



La priorité sur pont 1 voie s'applique t-elle d'un bout à l'autre

Par **Mysteeek08**, le **30/01/2012** à **19:37**

Bonjour,
Je souhaiterai savoir jusqu'à quel point la priorité est donnée sur un pont 1 voie.
Concrètement, j'arrive sur le pont, je passe plus de la moitié du pont, ceux arrivant en face ont la priorité dans leur sens, dois-je reculer les 3/4 du pont où j'ai droit d'avancer ?
J'ai eu un accident ce matin, et visiblement j'ai tous les torts puisque l'autre, était dans le sens de la priorité.
Lorsque pont enneigé et après avoir passé plus de la moitié du pont, monsieur s'engage et ne s'arrête pas, j'ai eu beau freiner, glissade sur 20 mètres et BAM !! ma voiture explosée, son 4x4 rien de rien, pare choc légèrement éraflé.
Est-ce normal que j'endosse tout les torts ?
je vous remercie du temps que vous perdrez à me répondre.
Daniëla

Par **Tisuisse**, le **31/01/2012** à **09:59**

Bonjour,
Avant de vous engager sur ce pont, si vous aviez une vue suffisante pour le voir arriver, oui, vous avez mes torts 100 % pour vous. Désolé mais dans un tel cas, on redouble de prudence.
Le mieux est de rédiger, ensemble, le constat d'accident et l'adresse à vos assurances respectives. Ce sera ensuite une affaire entre assureurs.

Par **Mustang45**, le **12/01/2020** à **16:02**

Bonjour
Je sors d'un pont et je veux tourner à gauche suis-je prioritaire sur ceux qui viennent

en facernMerci pour votre réponse

Par **Lag0**, le **12/01/2020 à 18:32**

Bonjour Mustang45,rnrnD'après la situation décrite, non, vous devez laisser passer les véhicules qui arrivent en face. A moins d'une situation particulière car je suppose que si vous posez la question, c'est qu'il y a une particularité que votre message ne met pas en évidence...